Aquaculture: l’UE veut un nouvel élan

source :AFP 14/04/2011

La Commission européenne a promis de donner un nouvel élan à l’aquaculture, un secteur d’avenir, selon elle, compte tenu de l’importante demande des consommateurs, dans le cadre d’une réforme en cours de la politique commune de la Pêche.

« Nous allons faire de notre mieux pour parvenir à un développement de ce secteur dans le cadre de nos propositions pour la réforme », a promis la commissaire européenne en charge du dossier, Maria Damanaki, à l’issue d’une réunion à Luxembourg avec les ministres européens de la Pêche.

« Actuellement, la demande est couverte principalement par des importations, donc il y a une grande marge de développement pour ce secteur », qui constitue en outre *« une alternative à la surpêche, donc d’une certaine manière il s’agit d’une mesure de conservation de nos stocks »* de poisson, a-t-elle fait valoir.

C’est pourquoi la Commission a l’intention de consulter les Etats, mais aussi les professionnels du secteur et les organisations écologistes très critiques **(1)** quant aux conséquences de l’aquaculture sur l’environnement.

En outre, Bruxelles veut coopérer avec les gouvernements à propos de leurs plans de gestion nationaux concernant le développement du secteur *« qui a besoin d’un vrai élan ».* Elle a aussi l’intention de proposer des aides supplémentaires en vue d’assurer *« un financement adéquat de ce secteur*« , a déclaré Mme Damanaki.

En 2009 déjà, l’UE avait décidé de mettre en oeuvre un plan de développement de l’aquaculture **(2)**, en dépit des critiques des écologistes pour qui l’élevage piscicole crée plus de problèmes qu’il n’en résout pour la biodiversité et l’environnement. Les grandes lignes de la réforme de la politique de la pêche sont prévues pour la fin du premier semestre 2011.

L’élevage dans le monde concerne aujourd’hui principalement le saumon de Norvège, les crevettes d’Asie du Sud-est et d’Amérique du Sud et diverses espèces de poissons bon marché comme le panga.

En Europe, le secteur stagne depuis plus d’une dizaine d’années…
trois questions :

(1) mais nous n’avons vu nulle part de proposition(s) pour produire la quantité nécessaire de poisson qui réponde aux besoins du marché sans avoir recours massif aux importations ni à la surpêche,

(2) quelle est la nature du projet de plan de développement de l’aquaculture?

(3) combien d’installations en aquaculture continentale les mesures ont elles suscité?